



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Projet de règlement 538

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 13 avril 2026 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a déposé le projet de règlement 538 modifiant le règlement 513 sur le traitement des élus municipaux;

Ledit projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 21^e jour d'avril deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jean-Virgile Tassé-Themens, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur la page web de la Municipalité de Godmanchester

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour d'avril deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens
Directeur général par intérim